

Réseau de Contrôle de la Pollution de l'Eau
COPEAU

Life/06/TCY/TN/275



Rapport d'avancement N°3

Du 1^{er} janvier 2008 au 15 juillet 2008

Rapport déposé le -----

BEN HASSINE Mohamed
Chef de projet
Agence Nationale de Protection de
l'Environnement ; Centre urbain Nord,
7051 ; Cité Essalem 2080 Tunis-Tunisie



Université
de Liège



Table des Matières

<u>PARTIE I- RAPPORT TECHNIQUE</u>	3
I. RESUME ET RESULTATS OBTENUS DEPUIS LE 1ER JANVIER 2008	3
II. GESTION DU PROJET	4
TACHE A : GESTION ET RAPPORTS A LA CE.....	4
• Action A1 : Gestion financière du Projet :	4
• Action A.2. Coordination entre l'ANPE et l'Aquapôle.....	7
• Action A.3. Coordination des activités de l'Aquapôle	8
• Action A.4. Rédaction des rapports et procès-verbaux	8
III. PROGRES ACCOMPLIS DU 1ER JANVIER AU 15 JUILLET 2008	9
TACHE B - ELABORATION D'UN MANUEL DE PROCEDURE	9
• Action B.2. Elaboration d'un manuel de procédures.....	9
TACHE C - RENFORCEMENT DE L'EQUIPEMENT EXISTANT	10
• Action C.1. Acquisition de deux laboratoires mobiles	10
• Action C.2. Renforcement de l'équipement et achat de consommables.....	14
• Action C.3. Choix d'un laboratoire pour les analyses complémentaires	14
TACHE D - RENFORCEMENT DES CAPACITES	14
• Action D.1. Formations des agents de l'ANPE en Tunisie	14
• Action D.3. Formations des cadres de l'ANPE à l'étranger.....	15
TACHE E - DEMONSTRATION DES PROCEDURES PAR DES CAMPAGNES DE MESURES	16
TACHE F - DIFFUSION DES RESULTATS	16
IV. EVALUATION DE L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET	18
V. CALENDRIER PREVISIONNEL POUR LA PERIODE DU 16 JUILLET AU 15 DECEMBRE 2008	19
 <u>PARTIE II- RAPPORT FINANCIER</u>	 20
 <u>LISTE DES ANNEXES</u>	 21



2

 Université
de Liège


Partie I- Rapport Technique

L'objet du présent rapport est de faire le point sur l'état d'avancement des différentes activités du Projet de Contrôle de la Pollution de l'eau - Life 06/TCY/TN/275- (COPEAU) pour la période allant du 1 janvier 2008 au 15 juillet 2008.

Ce rapport d'avancement est considéré comme rapport d'avancement N°3 et non comme un rapport intermédiaire tel que prévu dans le projet, vu que les dépenses n'ont pas dépassé à ce jour les 150 % de la tranche versée par la Commission Européenne.

Le rapport intermédiaire sera rédigé une fois que le budget consommé aura dépassé les 150 %.

I. RESUME ET RESULTATS OBTENUS DEPUIS LE 1ER JANVIER 2008

Globalement, les actions mises en œuvre durant la période couverte par ce rapport ont pu être réalisées conformément à la proposition faisant l'objet de la convention entre l'ANPE et la Commission Européenne. L'action clef, l'acquisition de 2 laboratoires mobiles, a été relancée et un contrat est actuellement en cours de signature entre l'ANPE et le fournisseur sélectionné.

Tâche A - Gestion et rapports à la CE

L'ANPE et l'AQUAPÔLE ont assuré sans difficulté particulière les actions de gestion et de suivi de la mise en œuvre du projet COPEAU. Le rapport d'activité N°2 a été élaboré et adressé le 25 janvier 2008 à la Commission Européenne. Il est à signaler que ce rapport concerne la période du 16 juillet 2007 au 31 décembre 2007. Le courrier a été remis le 25 janvier 2008 à la Représentation de la Commission Européenne à Tunis avec bon de réception. Faisant suite aux recommandations du 15 mai 2008, les rapports d'avancements seront dorénavant communiqués à la CE par courrier rapide et par Email.

Tâche B - Elaboration du manuel de procédure

Le manuel de procédures qui avait été achevé par l'Aquapôle en décembre 2007 a été discuté par le comité de pilotage du projet lors d'une réunion qui s'est tenue le 16 janvier 2008, des remarques ont été soulevées par les présents. Le manuel de procédures a été amendé en fonction des observations faites à l'occasion de la présentation au comité de pilotage. De façon globale, hormis quelques corrections actuellement effectuées. Le comité a donc validé le manuel de procédure.

Tâche C - Renforcement de l'équipement existant

L'appel d'offres pour l'acquisition de 2 laboratoires a été relancé le 25 février 2008. Le rapport de dépouillement technique a été approuvé par la commission ministérielle des marchés le 1 juillet 2008. Les fournisseurs ont été invités à communiquer leurs offres financières.

Tâche D – Renforcement des capacités

La première session de formation en Tunisie a été réalisée du 10 au 14 mars 2008. Cette session a duré 5 jours et a porté sur le choix et la signification des paramètres. La réalisation de cette tâche a été sous-traitée au CEBEDEAU et à la Faculté des Sciences de Monastir. Elle a été suivie par 13 cadres et techniciens de l'ANPE et d'autres intervenants tunisiens du domaine de l'eau.

Tâche E – Démonstration des procédures par des campagnes de mesures

L'ANPE a continué à mener ses campagnes de contrôle des milieux récepteurs par le biais du laboratoire mobile existant, en s'appuyant sur les acquis progressifs du projet COPEAU (manuel de procédure, formation). Ce contrôle a été renforcé pour couvrir d'autres sites dans le nord tunisien après le recrutement des techniciens. A cet effet, quinze milieux récepteurs ont été contrôlés avec

129 points de mesures et 1609 analyses ont été effectués depuis le 1 janvier 2008, contre 1618 analyses effectuées en 12 mois en 2006. Cette augmentation est essentiellement la conséquence des bénéfices tirés du projet COPEAU, en termes d'outils méthodologiques et de recrutement de 3 techniciens.

Tâche F – Diffusion des résultats

La diffusion des résultats a été assurée par diverses actions et réalisations, à savoir : (1) la conception d'un site Internet, (2) l'organisation d'un séminaire sur le contrôle de la pollution de l'eau en Tunisie, (3) la publication de plusieurs articles dans la presse et la participation du chef de projet à plusieurs émissions radio phonique , (4) l'organisation d'une visite technique sur le terrain à l'intention de Mme J. BUSCOSI (CE) et Mr N. BEN REJEB (DG ANPE), (5) la publication d'un rapport annuel et (6) du premier bulletin de diffusion des résultats, (7) la réalisation d'un folio et (8) d'un poster de présentation du projet, (9) la participation du chef de projet à un atelier régional en Jordanie.

II. GESTION DU PROJET

Tâche A : Gestion et rapports à la CE

• Action A1 : Gestion financière du Projet :

Date de début de l'action : 1er janvier 2007

Date de fin de l'action : 31 décembre 2009

L'ANPE est le bénéficiaire du projet. Elle a assuré pendant cette période le suivi technique et financier du Projet.

Pour la période couverte par le présent rapport, les points suivants ont été assurés :

- 1- L'élaboration du rapport d'activité N°3 du COPEAU pour la période du 1 janvier 2008 au 15 juillet 2008. La rédaction du rapport intermédiaire est reportée à la période suivante (fin 2008) car au moment de la rédaction du présent rapport, les 150% de la première tranche n'ont pas encore été intégralement utilisés, en raison du retard dans l'acquisition des laboratoires mobiles.
- 2- La mise en œuvre des actions techniques prévues dans la proposition durant la période allant du 1 janvier au 15 juillet 2008 :
 - ✓ la relance de l'appel d'offres international relatif à l'acquisition de 2 laboratoires mobiles depuis le 1 janvier 2008, suivi du dépouillement des offres et du suivi avec la Commission Ministérielle des Marchés et avec les soumissionnaires,
 - ✓ l'organisation d'une session de formation sur la signification des paramètres, organisée du 10 au 14 mars 2008,
 - ✓ l'organisation d'un séminaire sur le contrôle de la pollution de l'eau le 25 mars 2008,
 - ✓ la préparation et l'édition d'un rapport annuel 2007 sur le contrôle de la pollution en eau,
 - ✓ la préparation du bulletin N°1 des résultats de contrôle de la pollution,
 - ✓ la réalisation du site Internet du projet COPEAU,
 - ✓ la réalisation du folio et du poster...
- 3- La coordination avec la Commission Européenne : une visite technique de terrain a été organisée le 2 avril 2008 au barrage de Sidi Salem et à l'oued Medjerda avec Madame Julia BUSCOSI de la Délégation de la Commission européenne en Tunisie, Mr Noureddine



4

Université
de Liège



BEN REJEB (Directeur Général de l'ANPE) et l'équipe du projet COPEAU, au cours de laquelle une campagne de contrôle de la pollution de l'eau a été menée par le biais du laboratoire mobile.

- 4- La coordination avec Madame Sara DE PABLOS (Astrale) chargée du suivi du projet COPEAU.
- 5- La coordination avec l'AQUAPOLE, partenaire du projet.
- 6- La centralisation des documents relatifs au projet (rapports de dépouillements, bons de commande, factures, fiches de paie, contrats, timesheets).
- 7- L'organisation de la réunion du comité de pilotage du projet.
- 8- L'élaboration des réponses aux recommandations de la CE relatives au rapport d'activité N°2
- 9- Le recrutement de 3 techniciens supérieurs
- 10- Le recrutement d'une assistante de direction

Personnes travaillant pour le projet

A l'ANPE

Monsieur Samir KAABI, Chef de Département de Contrôle et du suivi de la Pollution, fonctionnaire de l'ANPE et entièrement rémunéré par le budget de l'ANPE, continue à travailler partiellement sur le projet en tant que chef du comité de pilotage du projet et représentant du Directeur Général de l'ANPE. En outre, il est le Président de la commission de dépouillement des offres d'acquisition de 2 laboratoires mobiles

Mr Jamil SAIDANI : Ingénieur à l'ANPE et entièrement rémunéré par le budget de l'ANPE, continue à plein temps le contrôle des milieux récepteurs par le biais du laboratoire mobile existant. Il a participé, outre son travail de contrôle, au dépouillement des offres relatives à l'acquisition de 2 laboratoires mobiles ainsi qu'à la préparation du rapport annuel 2007 et à la rédaction du bulletin N°1.

Mlle Mounira HAMD : Ingénieur à l'ANPE et rémunérée sur le budget de l'ANPE, a continué à travailler partiellement sur le projet COPEAU. Pendant cette période, elle a participé à l'élaboration du rapport annuel 2007 et au dépouillement des offres pour l'acquisition de 2 laboratoires mobiles ainsi qu'à la rédaction du bulletin n°1

Le Chauffeur: Un chauffeur travaille partiellement sur le projet COPEAU et est entièrement rémunéré par le budget de l'ANPE. Il conduit le laboratoire mobile existant lors des campagnes de contrôle effectuées par Mr Jamil SAIDANI et par les 3 nouveaux techniciens.

Recrutement de 3 techniciens supérieurs

Conformément à la législation tunisienne en matière de recrutement, un concours a été organisé par les services compétents de l'ANPE afin de procéder au recrutement des techniciens qui seront affectés au projet COPEAU. Une commission de sélection et d'examen a été constituée à cet effet. Elle a procédé à la sélection des candidats. Les techniciens retenus ont été engagés à partir du mois de février 2008. Il s'agit de Mlle Nahed FRAIHI, Mr Jamel FELAH et Mr Ihssen KHAMMASSI (voir Annexes 2 et 3).

Ces techniciens viennent renforcer l'équipe déjà existante de l'ANPE chargée de réaliser les campagnes de contrôle avec le laboratoire mobile existant. Cela a permis d'intensifier le nombre de campagnes et d'augmenter le nombre des sites contrôlés. Ces techniciens seront affectés aux deux

laboratoires en cours d'acquisition pour couvrir l'ensemble du territoire tunisien dans le domaine du contrôle de la pollution de l'eau.

Recrutement d'une assistante de direction du projet

Mlle Jihene MOAKHER (assistante de direction) a été recrutée sur base d'une expérience préalable dans le cadre du projet LIFE 02/TCY/TN/043 et sur base des échanges de courriers entre la Commission et l'ANPE (voir Annexes 2 et 3). Elle a été engagée en date du 1^{er} février 2008 pour assurer les tâches administratives et financières du projet. Elle est notamment chargée de :

- ✓ L'établissement des demandes d'exonération de taxes auprès des services des impôts,
- ✓ La préparation des achats de biens et de services du projet COPEAU (demandes de consultation et d'offres de prix, sélection des fournisseurs),
- ✓ Le suivi du courrier du projet COPEAU, des consultations, de demande des pro formats, l'organisation du courrier, le classement des documents du projet,
- ✓ La participation à l'élaboration des rapports d'activités et à l'organisation des séminaires.

A L'AQUAPÔLE

Mme Véronique GOSSELAIN : Docteur en sciences biologiques, elle a été rémunérée partiellement par le projet COPEAU. Elle a été engagée à mi-temps par l'AQUAPOLE en mars 2007 (cf rapport d'activité N°1). Durant les mois de janvier et février 2008, sa rémunération a été intégralement prise en charge par l'AQUAPOLE, où elle est chargée de développer des projets avec des pays tiers. Ensuite, depuis le 1^{er} mars 2008, la prise en charge de sa rémunération à mi-temps est ventilée comme suit : 30% à charge de la convention LIFE 06 TCY/TN/00275 et 70% à charge de l'AQUAPOLE (Convention Crescendeau FEDER 02-06) (voir **Annexes 2 et 3**).

Depuis le 1^{er} janvier 2008, elle a assuré les tâches suivantes :

- ✓ Organisation de et participation à la formation en Tunisie
- ✓ Réalisation du site Internet
- ✓ Assistance technique pour l'acquisition du matériel (spécifications techniques, participation au choix des fournisseurs des 2 laboratoires mobiles etc.),
- ✓ Assistance aux tâches de coordination et de gestion du projet.

Mr Xavier DETIENNE : Chargé de projet à l'AQUAPOLE, il assure les tâches de coordination et de gestion du projet depuis son démarrage. Il apporte également un appui technique au projet. Actuellement, il travaille à temps partiel à raison d'un 8/10 temps. Sa rémunération a été intégralement prise en charge par l'AQUAPOLE jusqu'au 29 février 2008. Depuis le 1^{er} mars 2008, la prise en charge de sa rémunération est ventilée comme suit : 37,5% à charge de la convention LIFE 06 TCY/TN/00275 et 62,5 % à charge de l'AQUAPOLE (Convention Crescendeau FEDER 02-06) (voir Annexes 2 et 3).

Comité de Pilotage du Projet

La réunion N°3 du comité de pilotage du projet COPEAU s'est tenue le 16 janvier 2008 au siège de l'ANPE.

Mr Xavier DETIENNE et Mme Véronique GOSSELAIN ont présenté le manuel de procédure réalisé par l'Aquapôle dans le cadre du projet COPEAU aux membres du Comité de pilotage du projet. Il s'en est suivi un échange sur la mise en place du Réseau National de Surveillance de la pollution des Eaux (Annexes 4 à 6).

Mme Véronique GOSSELAIN a présenté le contenu du manuel de procédure après avoir rappelé les objectifs du Projet « COPEAU ».

La partie centrale du manuel est constituée par la grille de détermination des paramètres, les procédures et les modes opératoires complétés par le cadre normatif et quelques explications des normes, la présentation des fiches sites ainsi que par les résumés des programmes de formation qui accompagneront le projet.

Le manuel présente aussi l'état des lieux (pollution et milieu), les intervenants et un plan d'intervention. Il est à noter que les modes opératoires devront être complétés et adaptés au matériel qui sera effectivement acquis dans le cadre du projet.

Les principales remarques qui ont été soulevées par les membres du comité sont les suivantes :

- ✓ La nécessité de compléter la liste des milieux à contrôler vu que l'étude « PISEAU » n'a pas pris en considération les sebkhas et lacs et lagunes côtières. Il est proposé de recourir aux résultats de l'inventaire des sources de nuisance du littoral élaboré par l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral.
- ✓ La nécessité de proposer un scénario de coordination entre les différents intervenants dans le secteur de l'eau.
- ✓ La nécessité d'inclure les normes pour les eaux souterraines
- ✓ La nécessité de tenir compte des équipements programmés dans le cadre du Projet PISEAU

Les représentants de l'AQUAPOLE ont insisté sur le fait que le manuel de procédure propose les grandes lignes pour le contrôle et le suivi de la qualité des eaux. Ce manuel sera complété et ajusté tout au long du projet. La version finale sera réalisée après les campagnes de terrain qui permettront de mieux définir les milieux à contrôler, les paramètres à analyser ainsi que la fréquence d'analyse.

La collaboration de l'Aquapôle se poursuivra donc tout au long du projet COPEAU afin d'assister l'équipe de l'ANPE à s'approprier l'expérience Européenne notamment l'expérience de la région Wallonie en Belgique en matière de contrôle et de suivi de la pollution des eaux , et de pratiquer cette expérience en Tunisie et dans la région.

• Action A.2. Coordination entre l'ANPE et l'Aquapôle

Date de début de l'action : 1er janvier 2007

Date de fin de l'action : 31 décembre 2009

Réalisé

La coordination du projet a été assurée régulièrement grâce aux nombreux échanges par courrier, fax, Email, et par communications téléphoniques.

La prochaine réunion de coordination, prévue initialement au mois de juillet, se tiendra au cours du mois d'octobre 2008 à l'Aquapôle. Cette modification est justifiée par l'engagement du Chef de projet dans le dossier d'appel d'offres relatif à l'acquisition des 2 laboratoires mobiles (dépouillement des offres, préparation du rapport et sa présentation à la Commission Ministérielle des Marchés, demande de l'offres financières et dépouillement, avis de la commission, établissement du contrat), en particulier durant la période mai à août 2008.

En outre, cette mission de coordination était prévue dans le cadre de la préparation du rapport intermédiaire, avec une des tâches principales consacrée au suivi des états financiers, conjointement par le chef du département des services communs de l'ANPE (participant avec le chef de projet à cette mission) et les services financiers de l'Aquapôle. Le report du rapport financier justifie ainsi le report de cette mission de coordination.

Modifications éventuelles par rapport à la proposition

Le chef de projet COPEAU sera accompagné, lors de sa prochaine mission de coordination à l'Aquapôle, par le chef de département responsable des affaires financières. Cette mission aura lieu au mois d'octobre 2008 plutôt qu'en juillet comme initialement prévu. La mission aura notamment pour but de coordonner, avec le responsable financier de l'Aquapôle, les actions financières depuis le démarrage du projet.

• Action A.3. Coordination des activités de l'Aquapôle

Date de début de l'action : 1er janvier 2007

Date de fin de l'action : 31 décembre 2009

Réalisé

L'AQUAPÔLE collabore de façon régulière avec le CEBEDEAU qui assure une partie des activités de formation du projet COPEAU. En effet, les activités de formation s'articulent directement sur le manuel de procédure. L'expertise du CEBEDEAU est dès lors régulièrement sollicitée pour certains aspects techniques du manuel de procédures.

Modifications éventuelles par rapport à la proposition :

Pour cette action, aucune modification n'a été apportée par rapport à la proposition.

• Action A.4. Rédaction des rapports et procès-verbaux

Date de début de l'action : 1er janvier 2007

Date de fin de l'action : 31 décembre 2009

Réalisé

Les différents rapports ont été rédigés par l'ANPE et l'Aquapôle :

- ✓ PV de la réunion du comité de pilotage du 16 janvier 2008 (Annexe 4),
- ✓ Rectification du cahier des charges relatif à l'acquisition de 2 laboratoires mobiles
- ✓ Rédaction du rapport de dépouillement des offres pour l'acquisition de 2 laboratoires mobiles (Annexe 16),
- ✓ Rapport annuel du réseau de contrôle de la pollution de l'eau (Année 2007) (Annexe 17),
- ✓ Rapports de mission (Annexes 5 à 7 et 14),
- ✓ Différentes correspondances,
- ✓ Rédaction d'une affichette consacrée au projet COPEAU (Annexe 11),
- ✓ Rédaction d'un panneau consacrée au projet COPEAU (Annexe 12),
- ✓ Rédaction du rapport sur le séminaire du 25 mars 2008, sur le thème " Contrôle de la pollution de l'eau en Tunisie "(Annexe 9).

Modifications éventuelles par rapport à la proposition

Pour cette action, aucune modification n'a été apportée par rapport à la proposition.

III. PROGRES ACCOMPLIS DU 1ER JANVIER AU 15 JUILLET 2008

Tâche B - Elaboration d'un manuel de procédure

• Action B.2. Elaboration d'un manuel de procédures

Date de début de l'action : 1er janvier 2007

Date de fin de l'action : 12 décembre 2007 et sera définitif après validation

Réalisé

Le manuel de procédures a été élaboré par l'Aquapôle au cours de l'année 2007 sur base des termes de référence formulés lors de l'atelier ZOPP de janvier 2007.

Il a été remis le 12 décembre 2007 à l'ANPE. Il a ensuite été soumis au Comité de Pilotage le 16 janvier 2008 pour discussion et avis. Une séance de présentation a eu lieu à l'ANPE par Madame Véronique GOSSELAIN. Le comité de pilotage a accueilli favorablement le manuel de procédures en émettant toutefois certaines recommandations.

Le manuel de procédures devra être complété, sur base de l'équipement qui sera effectivement acquis et du travail de validation qui sera mis en œuvre lors de la 2^{ème} session de formation et lors des campagnes de mesures. Rappelons que ce manuel de procédure sera amené à évoluer tout le long du projet COPEAU et au-delà, afin d'intégrer les modifications et compléments d'informations qui ne manqueront pas d'apparaître au cours du projet COPEAU et lors de la pratique du réseau de contrôle et de suivi de qualité d'eau en Tunisie. Les formations assurées dans le cadre du projet COPEAU visent notamment le développement et la consolidation continue des compétences des agents de mise en œuvre des réseaux de contrôle et de surveillance des eaux en Tunisie. Le manuel de procédure se veut en effet un outil dynamique. Des compétences d'adaptabilité et d'autonomie des agents sont dès lors nécessaires et travaillées lors des formations, de façon à garantir la co-construction et l'évolution du manuel de procédure, en fonction de l'apparition de nouvelles données et contraintes. En conséquences, au cours des formations et de la validation de terrain, de nouvelles procédures sont décidées, de façon à répondre aux besoins et ce de façon précise et détaillée.

Afin de respecter les objectifs et l'échéance du projet COPEAU, la validation du manuel de procédure est prévue selon les étapes suivantes :

- 1a- validation par le comité de pilotage : **réalisé**
- 1b- amendements en réponse aux remarques du comité de pilotage : **réalisé**
- 2a- confrontation au « terrain » lors de la première session de formation : **réalisé**
- 2b- ajout de procédures et protocoles en fonction des constats et demandes identifiés lors de la première session de formation : **en cours**
- 3- confrontation aux pratiques des agents lors de la 2^{de} session de formation et amendement(s)/ajout(s) au manuel de procédure le cas échéant : **début 2009**
- 4- choix des sites et planification des campagnes de terrain : **en cours**
- 5- confrontation aux pratiques des agents de terrain et validation des procédures lors des campagnes de terrain conjointes, et amendement(s)/ajout(s) au manuel de procédure le cas échéant : **courant 2009**, organisation de deux campagnes de terrain conjointes → fin de la seconde étape de validation du manuel de procédure (**fin 2009**).

Modifications éventuelles par rapport à la proposition

L'échéance prévue dans la proposition n'a pas été respectée pour les raisons décrites dans le rapport d'activité N°2.

Tâche C - Renforcement de l'équipement existant

• Action C.1. Acquisition de deux laboratoires mobiles

Date de début de l'action : 1 mars 2007

Date de fin de l'action : décembre 2008

Suite aux résultats infructueux du premier appel d'offre en vue de l'acquisition de 2 laboratoires mobiles (voir rapport d'activité n°2), un second appel d'offres a été relancé sous le numéro 2/2008. L'avis d'appel d'offres a été publié le 25 février 2008 dans 3 journaux nationaux (Le Temps, le Quotidien et La Presse), après avis favorable sur le cahier des charges rendu par la Commission Ministérielle des Marchés en date du 12 février 2008. La date limite de réception des offres a été fixée au 13 mai 2008 à 17 H30, **En tout, 39 sociétés ont retiré le dossier d'appel d'offres.**

Réception des offres

Huit (08) offres ont été reçues dans les délais réglementaires fixés par l'avis, à savoir : **1-** Biosphere, **2-** Wafa Lab, **3-** Cap Bon électronique, **4-** SONOTEC, **5-** SO.GE.SER SLE, **6-** GPS-SOLUTION, **7-** Orchidis, **8-** Mat Lib.

Evaluation des offres

La commission de dépouillement a tenu plusieurs réunions depuis le 20 mai 2008 et après ouverture des plis (19 mai 2008) suite auxquelles il a été décidé de demander des informations complémentaires aux sociétés SOGESER, SONOTEC, WAFALAB, MAT-LIB, GPS Solution et SONOTEC.

La société Biosphère n'a pas rendu une offre acceptable ; l'offre ne concernait que les articles **B1-8** distillateur ; **B1-9** chaise de bureau et **B3-8** agitateur magnétique.

La date limite de réception de ces informations a été fixée au lundi 9 juin 2008 à 12 H.

Evaluation des offres techniques (Voir Annexe 16)

a. Offres conformes

1- Mat Lib

L'offre de Mat Lib est conforme dans son ensemble. Elle est complète et bien détaillée.

- ✓ Véhicule et équipement du véhicule (Articles A) : conforme.
- ✓ Equipement (Articles B) : conforme.
- ✓ Programme de maintenance : il a proposé un programme : conforme.

2- Wafa Lab

L'offre de Wafa Lab est conforme. Elle est complète et répond aux spécifications techniques imposées.

- ✓ Véhicule et équipement du véhicule (Articles A): conforme.
- ✓ Equipement (Articles B) : conforme.
- ✓ Programme de maintenance : il a proposé un programme : conforme.

3- GPS Solution

L'offre de GPS Solution a été considérée conforme par la commission de dépouillement dans son ensemble. Elle est complète et assez bien détaillée pour les Articles B, mais le soumissionnaire a proposé un véhicule de 5,5 T au lieu de 5 T.

- ✓ Véhicule et équipement du véhicule (Articles A) : Poids : 5,5 T
- ✓ Equipement (Articles B) : conforme

- ✓ Programme de maintenance : il a proposé un programme : conforme.

b. Offres non conformes

1- SONOTEC

L'offre est non conforme. Elle est incomplète et ne répond pas intégralement aux spécifications techniques imposées.

- ✓ Véhicule et équipement du véhicule (Articles A): non-conforme
- ✓ Equipement (Articles B) : non conforme
 - Le débitmètre (Article B-2-5) n'est pas à « effet Doppler ». L'offre est donc non conforme pour l'Article B-2-5.
 - La bouteille de prélèvement (Article B-2-8), l'échantillonneur (Article B-2-9), la tige télescopique pour puisoir (Article B-2-10), le bécetier pour tige télescopique (Article B-2-11), le bac frigo (Article B-2-12) les bidons de prélèvement à ouverture large (Article B-2-13) et le dessiccateur (Article B-3-7) ne sont pas proposés dans l'offre. L'offre est donc non conforme pour l'ensemble de ces articles.
 - Les kits d'analyses de plomb (Article B-4-3) et les kits d'analyses pour l'arsenic (Article B-4-4) ne sont pas proposés. L'offre est donc non conforme pour ces articles.
- ✓ Programme de maintenance : il a proposé un programme : conforme.

2- Cap Bon électronique

L'offre est non conforme. Elle ne répond pas intégralement aux spécifications techniques imposées.

- ✓ Véhicule et équipement du véhicule (Articles A) : non conforme : camion à deux roues motrices et non pas à 4 roues.
- ✓ Equipement (Articles B) : non conforme
 - L'analyseur d'arsenic (Article B-3-18) n'est pas proposé dans l'offre. La solution proposée ne répond pas aux spécifications techniques. L'offre est donc non conforme pour l'Article B-3-18.
 - L'agitateur pour analyses TOC (Article B-3-4) proposé est en réalité un analyseur complet pour les TOC et non un agitateur compatible avec le kit d'analyses pour lecture sur le spectrophotomètre. L'offre est donc non conforme pour l'Article B-3-4.
- ✓ Programme de maintenance : il n'a pas proposé un programme : non conforme.

3- Sogeser

L'offre est non conforme. Elle ne répond pas intégralement aux spécifications techniques imposées.

- ✓ Véhicule et équipement du véhicule (Articles A): conforme.

Bien que le véhicule soit conforme, il est à signaler que, pour l'aménagement de la cabine, le groupe électrogène (le réservoir de carburant ne permet pas d'offrir l'autonomie requise) et la cuve de récupération d'eau ne sont pas conformes.
- ✓ Equipement (Articles B) : non conforme :
 - La sonde multi paramètre pour lac (Article B-2-3) proposée ne dispose pas du nombre d'entrées optiques suffisant que pour permettre la mesure simultanée de la chlorophylle, de la turbidité et de l'oxygène (sonde optique) et ne répond donc pas aux spécifications techniques. L'offre est donc non conforme pour l'Article B-2-3.

- La bouteille de prélèvement (Article B-2-8) est en verre au lieu du polycarbonate spécifié et sa capacité est d'un litre, ce qui ne répond pas aux spécifications techniques. Par ailleurs, les messages de réserve ne sont pas proposés dans l'offre. L'offre est donc non conforme pour l'Article B-2-8.
 - L'agitateur pour analyses TOC (Article B-3-4) proposé est en réalité un analyseur complet pour les TOC et non un agitateur compatible avec le kit d'analyses pour lecture sur le spectrophotomètre. L'offre est donc non conforme pour l'Article B-3-4.
 - L'analyseur d'arsenic (B 3-18) et l'analyseur de plomb (B 3-19) proposés ne répondent pas aux spécifications techniques en termes de gamme de mesure. L'offre est donc non conforme pour ces articles (B 3-18 et B 3-19).
- ✓ Programme de maintenance : il n'a pas proposé un programme : non conforme.

4- Biosphère

La société Biosphère n'a pas rendu une offre acceptable ; l'offre ne concernait que les articles **B1-8** distillateur ; **B1-9** chaise de bureau et **B3-8** agitateur magnétique.

5- Orchidis

L'offre d'Orchidis n'a pas été ouverte par la Commission d'ouverture vu que l'enveloppe extérieure porte le nom du soumissionnaire (cause de rejet automatique conformément à la réglementation en vigueur) .

- ✓ Véhicule et équipement du véhicule (Articles A) : Enveloppe non ouverte par la Commission d'ouverture.
- ✓ Equipement (Articles B) : Enveloppe non ouverte par la Commission d'ouverture.
- ✓ Programme de maintenance : Enveloppe non ouverte par la Commission d'ouverture.

c. Conclusion

La commission de dépouillement a proposé de retenir les offres techniques de 3 fournisseurs (1- Mat Lib, 2- Wafa Lab ; et 3- GPS Solution) et a demandé à la Commission Ministérielle des marchés l'autorisation pour l'ANPE de convoquer ces 3 fournisseurs afin qu'ils remettent leurs offres financières.

Résultat

Le rapport de dépouillement a été adressé à la commission Ministérielle des Marchés le 19 juin 2008. Le dossier a été approuvé le 1^{er} juillet 2008 par cette dernière, qui a autorisé l'ANPE à demander les offres financières de 2 fournisseurs, à savoir **Wafa lab** et **Mat-Lib**. Le calendrier de la suite de la procédure d'acquisition des deux laboratoires mobiles est devenu clair et est donc maintenant connu (voir ci-dessous). L'ouverture de l'offre financière sera effectuée le 21 juillet 2008.

Modifications éventuelles par rapport à la proposition

Par rapport à la proposition initiale, cette action accuse un retard puisqu'il était prévu qu'elle soit terminée en juin 2008. Plusieurs raisons expliquent ce retard :

- Le premier appel d'offres a été infructueux. Plusieurs raisons peuvent être avancées :
 - o il s'agit d'un équipement non standard, puisque habituellement les laboratoires mobiles sont équipés de manière beaucoup moins complète que ce qui est demandé dans ce cas-ci. Il faut donc des appareillages compacts et mobiles pour



des analyses qui sont habituellement réalisée au niveau d'un laboratoire conventionnel.

- Le dossier d'appel d'offre ne pouvait être retiré qu'en se rendant à l'ANPE (pas d'envoi électronique possible).
- L'éventualité que certaines spécifications techniques aient été un peu trop « détaillées », ne laissant pas suffisamment de marges aux fournisseurs.
- Le calendrier imposé pour le dépôt des offres était trop serré, compte-tenu de la complexité de l'offre et des contraintes d'acquisition du dossier d'appel d'offre

- La deuxième raison provient de la procédure administrative prévue par la réglementation tunisienne en matière de marché public et qui exige la réunion de la commission ministérielle des marchés à chaque fois qu'il y a changement dans les termes de références ou autres, donc l'approbation du dossier dépend du calendrier des membres de la commission..

Comme en atteste le présent rapport, le deuxième appel d'offre a permis d'éviter certains écueils rencontrés lors du premier appel d'offres. Le calendrier pour l'acquisition de l'équipement est donc le suivant :

Tableau 1- Calendrier des étapes de la procédure d'appel d'offre en vue de l'acquisition de deux laboratoires mobiles par l'ANPE dans le cadre du projet COPEAU.

✓ Cahier des charges adressé à la Commission Ministérielle des Marchés (CMM)	1 février 2008
✓ Approbation du cahier des charges par la CMM	12 février 2008
✓ Publication de l'avis sur les journaux et réponses aux fournisseurs	25 février 2008
✓ Réception des offres	13 mai 2008
✓ Ouverture des plis	19 mai 2008
✓ Dépouillements	du 20 mai au 17 juin 2008
✓ Dépouillements adressé à la CMM	18 juin 2008
✓ Approbation de la CMM	3 juillet 2008
✓ Demande de l'offre financière	3 juillet 2008
✓ Ouverture des offres financières	21 juillet 2008
✓ Dépouillement financier	22 au 24 juillet 2008
✓ Approbation du Dépouillement financier par la CMM	juillet 2008 (prévue)
✓ Signature du contrat	août 2008 (prévue)
✓ Réception des 2 laboratoires mobiles	décembre 2008 (prévue)

• Action C.2. Renforcement de l'équipement et achat de consommables

Date de début de l'action : 1 janvier 2007

Date de fin de l'action : 31 décembre 2009

Une consultation pour l'achat des produits consommables pour l'année 2008 a été effectuée le 7/05/2008 pour faire fonctionner le laboratoire mobile existant. Les fournisseurs techno labo et Techno Sciences ont été sélectionnés pour fournir les consommables ;

Modifications éventuelles par rapport à la proposition

Pas de modification

• Action C.3. Choix d'un laboratoire pour les analyses complémentaires

Date de début de l'action : 10 août 2007

Date de fin de l'action : 25 février 2008

Réalisé

Le laboratoire Central d'Analyse et d'Essai (sous tutelle du Ministère de l'Industrie et de l'Energie et des Petites et Moyennes Entreprises) a été sélectionné pour réaliser les analyses complémentaires et un contrat a été signé et enregistré le 25 février 2008 conformément à la législation en vigueur.

Modifications éventuelles par rapport à la proposition

Pour cette action, aucune modification n'a été apportée par rapport à la proposition.

Tâche D - Renforcement des capacités

• Action D.1. Formations des agents de l'ANPE en Tunisie

Date de début de l'action : janvier 2008

Date de fin de l'action : décembre 2009

Session de formation du 10 au 14 mars 2008

Dans le cadre du renforcement des capacités des agents de l'ANPE et des institutions chargées du contrôle de la pollution de l'eau, une première session de formation COPEAU en Tunisie, d'une durée de 5 jours, a été organisée au Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis avec pour thème « choix et signification des paramètres, interprétation des résultats ».

Cette session de formation a été dispensée par Monsieur Louis VANDEVENNE Directeur du CEBEDEAU, sous-traitant de l'Aquapôle pour cette tâche, et le professeur Farouk MEHNNI de la Faculté des Sciences de Monastir. Mme Véronique GOSSELAIN, de l'Aquapôle, participait également à la formation, en particulier de façon à garantir le lien avec le manuel de procédure.

En tout, 13 techniciens ont participé à cette formation. Les représentants des institutions chargées de l'eau ont assisté à cette session, à savoir l'ANPE, la Direction Générale des Ressources en Eau, l'Office National de l'Assainissement, le Ministère de la Santé Publique et le Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis .

Le style participatif et ponctué d'exemples et d'exercices concrets a été particulièrement apprécié par les participants. Les acteurs du projet COPEAU ont eu l'occasion de présenter des cas concrets rencontrés sur le terrain et d'analyser leurs rapports antérieurs.



14

Université
de Liège

Les ingénieurs ont fait des remarques et soulevé les difficultés rencontrées pendant les campagnes de contrôle des eaux, et concernant la présentation des résultats et leur mise en pratique dans les rapports actuellement en cours d'élaboration.

Les documents de présentation et d'exercices avec leurs solutionnaires remis aux participants par les formateurs sont fournis en annexe (Annexes 8).

La formation et les interactions avec les participants ont permis de faire le point sur des éléments qu'il sera utile d'ajouter au Manuel de procédure, à savoir :

- Procédure de compensation des chlorures pour le dosage de la DCO ;
- Mode opératoire de la DBO, directive concernant son usage et ajout à la grille de détermination des paramètres ;
- Procédure concernant l'organisation des rapports ;
- Présentation du SEQ-Sout ;
- SEQ-Eau : insister sur la nécessité de son adaptation pour les eaux halophiles + recherche d'infos ;
- Procédure concernant les observations et paramètres d'observation sur le terrain.

Il a été proposé que l'analyse des données soit traitée en Belgique, à l'occasion de la seconde visite technique, destinée aux ingénieurs du projet COPEAU. Par ailleurs, la seconde session de formation en Tunisie portera sur les dosages analytiques et considérations pratiques associées.

Compte-tenu de l'intérêt des participants à l'exposé portant sur les notions de bon état écologique, Directive Cadre de l'Eau, SEQ-Eau.

Modifications éventuelles par rapport à la proposition

Aucune modification n'a été apportée à cette action

• Action D.3. Formations des cadres de l'ANPE à l'étranger

Date de début de l'action : octobre 2007

Date de fin de l'action : décembre 2008

La deuxième visite technique en Belgique se déroulera du 15 au 19 septembre 2008, et sera effectuée par Mr Jamil SAIDANI et Mlle Mounira HAMDI, ingénieurs en charge du projet COPEAU à l'ANPE.

Modifications éventuelles par rapport à la proposition

Le nombre de participants initialement prévu n'a pas été respecté. Les raisons et aménagements proposés sont exposés ci-dessous.

Les membres du Comité de pilotage ont insisté lors des réunions de faire participer les intervenants du secteur de l'eau dans ces sessions de formations. En conséquence, Mme HAMROUNI, de l'ONAS, a participé à la première visite technique.

Le budget du projet COPEAU ne permet la venue d'un plus grand nombre de personnes en Belgique. Seuls les deux ingénieurs sont donc désignés pour participer à la 2^{de} visite technique. Par ailleurs, le contenu et la méthodologie suivie lors de cette visite et des formations devront permettre à ceux-ci de transmettre au mieux l'information et la formation acquises aux techniciens sous leur direction.

Tâche E - Démonstration des procédures par des campagnes de mesures

L'ANPE a continué à mener ses campagnes de contrôle des milieux récepteurs, entamé depuis 2004, par le biais du laboratoire mobile existant, en profitant, au fur et à mesure de leur acquisition, des progrès du projet COPEAU (manuel de procédure, visite technique, formation, ...). Ce contrôle a été renforcé pour couvrir de nouveaux sites dans le nord tunisien après le recrutement des techniciens dans le cadre du projet COPEAU. A cet effet, quinze milieux récepteurs ont été contrôlés avec un total de 129 points de mesures et de 1609 analyses effectuées depuis 1 janvier 2008. Il est à signaler qu'en 2006, l'ANPE ne contrôlait que 7 milieux récepteurs, avec un total de 1618 analyses effectuées sur 12 mois. Cette augmentation est à mettre à l'actif des bénéfices tirés du projet COPEAU et du recrutement de 3 techniciens.

Il est également important d'attirer l'attention sur le fait que les résultats obtenus lors de ces campagnes de mesures font l'objet d'une évaluation dans le cadre du projet COPEAU, enrichissant par là les formations et, le cas échéant, le manuel de procédure.

Tableau 2 – Liste et détails des campagnes de mesures effectuées par le laboratoire mobile existant de l'ANPE durant la période s'étalant du 1^{er} janvier au 15 juillet 2008.

Campagne	Période	Nbre de points de contrôle	Nbre d'analyses dans Labo Mobile	Nbre d'analyses au LCAE
Sabkhat Essijoumi	Février 2008	3	34	-
Sabkhat Ariana	Février 2008	9	90	-
Lagune de Ghar ElMelh	Février 2008	7	70	4
Lagune de Bizerte	Mars 2008	9	92	-
Oued Medjerda	Mars 2008	20	277	4
Barrage Sidi Salem	Avril 2008	3	32	-
Eaux de surface Nabeul	Avril 2008	10	126	-
Eaux souterraines Nabeul	Avril 2008	5	80	-
Oued Méliane	Avril 2008	15	240	10
Sabkhat Korba	Avril 2008	10	142	-
Oued El Bey	Avril-Mai 2008	16	220	-
Eaux souterraines de Manouba et Ariana	Mai 2008	8	85	8
Oued El H'Tab	Mai 2008	1	16	-
Oued Khalled	Mai 2008	6	56	4
Sabkhat Halg El Menjel	Juin 2008	7	49	30
TOTAL		129	1609	60

Tâche F - Diffusion des résultats

Plusieurs actions ont été réalisées pour la mise en œuvre de cette tâche.

F1 : Réalisation d'un site Internet

La construction du site Internet COPEAU a débuté en mars 2008. Le site est actuellement en ligne à l'adresse www.aquapole.ulg.ac.be/copeau/



1€

Université de Liège



F2 : Séminaire sur le Contrôle de la pollution de l'eau

Sous le patronage de Monsieur Nadhir HAMADA, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, à l'occasion de la journée mondiale de l'eau, et en partenariat avec la Commission Européenne « Programme Life Pays Tiers » et l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement, le Projet COPEAU a organisé un séminaire sur le « Contrôle de la pollution hydrique » le 25 mars 2008 (voir Annexe 9). Lors de cette journée, 10 exposés concernant le contrôle de la pollution de l'eau ont été présentés par des experts.

Le séminaire organisé a permis aux différents intervenants concernés de s'informer quand à :

- La situation actuelle de nos ressources en eaux quantitativement et qualitativement ;
- Les réseaux de contrôle existants à l'instar du réseau de suivi de la qualité des eaux souterraines de la Direction Générale des Ressources en Eaux et du Programme national de prévention des maladies d'origine hydrique ;
- Les prochains programmes du Ministère de l'Environnement et de Développement Durable dans ce domaine ;
- Les efforts déployés pour la protection des ressources hydriques, notamment dans le domaine de l'assainissement.

Ce séminaire était aussi l'occasion de présenter ce qui a été réalisé dans le cadre du Projet « COPEAU », en particulier le manuel de procédures pour le contrôle de la pollution hydrique.

Lors de ce séminaire, la discussion entre les différents intervenants a porté particulièrement sur :

- L'accès aux données relatives à la qualité des eaux recueillies par l'ANPE dans le cadre du Projet « COPEAU » par les différents intervenants et réciproquement ;
- La gestion du futur réseau d'alerte pour le contrôle de la qualité des eaux proposé dans le cadre de l'étude relative à « l'actualisation de l'inventaire des principales sources potentiels de pollution des ressources hydriques et la mise en place d'un réseau national de surveillance de la pollution hydrique » et qui sera logé à l'ANPE ;
- La continuité du Projet « COPEAU » ;
- La coopération avec les universités et la recherche scientifique ;
- La coordination entre l'ANPE et les autres institutions nationales intervenant dans le domaine de l'eau, notamment en ce qui concerne les cartes de sensibilité ;
- L'importance de l'application du manuel de procédures ;
- L'importance de la mise en conformité des eaux usées traitées ;
- L'importance des études sanitaires quant aux effets de certains polluants tels que les nitrates ou la pollution bactériologique sur la santé humaine ;
- L'apport de polluants à partir des sources diffuses tel que l'activité agricole ;
- La priorité de protections des ouvrages déjà construits pour la mobilisation des eaux (barrages et lacs collinaires) contre toute forme de pollution, vu leur importance stratégique du point de vue économique et sociale et de l'importance du coût relatif à la dégradation de leur qualité ;
- La nuance quant aux effets de la réutilisation des eaux usées traitées sur le sol et la nappe ;
- L'importance de l'influence de la nature (géologie et pédologie) des terrains et d'autres phénomènes tels que l'intrusion marine sur la qualité des eaux et dont il faut tenir compte lors de l'interprétation des résultats.

F3 : Publications dans la presse

Plusieurs articles consacrés au séminaire du 25 mars 2008 et au projet COPEAU ont été publiés dans la presse. En outre, le chef de projet et Mr Samir KAABI ont été interviewés et ont participé à plusieurs émissions de radio pour présenter le projet COPEAU, pour les radios suivantes : radio de Gafsa, Radio

de Monastir, Radio de Jeunes, Radio de Tataouine, la Radio du Kef, et la Radio Nationale (voir Annexe 10).

F4 : Visite technique au barrage de Sidi Salem et à l'oued Medjerda

Dans le cadre du Projet du Réseau de Contrôle de la Pollution de l'Eau (Life 06TCY/TN000275), une visite de terrain a été effectuée le mercredi 2 avril 2008 à l'oued Medjerda et au barrage de Sidi Salem. Mme Juliana BUSCOSI chargée de l'environnement à la Délégation de la Commission Européenne et Monsieur Noureddine BEN REJEB Directeur General de l'ANPE ont accompagnés l'équipe du COPEAU pour participer à une campagne de prélèvement d'échantillons et de mesures le long de l'oued Medjerda par le biais du laboratoire mobile existant. Trois sites ont été contrôlés, à savoir le barrage de Sidi Salem, La station de jaugeage de Slouguia et le point sous le pont de Medjeh Elbab.

F5 : publication d'un rapport annuel

Un rapport annuel (année 2007), relatif aux résultats des campagnes de mesures du réseau de contrôle de qualité d'eau en Tunisie, a été publié (voir Annexe 17).

F6 : Publication d'un bulletin de résultats

Comme annoncé dans le projet COPEAU, l'ANPE a préparé le canevas d'un bulletin de diffusion de résultats des campagnes de mesures de contrôle de qualité d'eau en Tunisie. Le premier numéro du bulletin a été préparé et est en cours d'édition.

F7 : Autres publications

Les autres publications réalisées dans le cadre du projet COPEAU durant cette période sont les suivants :

- ✓ Folio du projet COPEAU (Annexe 11)
- ✓ poster du projet COPEAU (Annexe 12)
- ✓ Logo du Projet (Annexe 13)

F8 : Participation du chef de projet à un atelier régional en Jordanie

Le chef de projet a été invité par La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (ESCWA) et l'Office Fédérale Allemand des Sciences de la Terre et Ressources Naturelles (BGR) à participer à un atelier sur la protection des Ressources en eau potable contre la pollution, options politiques et solutions pratiques, du 2 au 4 juin 2008 à la mer morte en Jordanie. Il a présenté le projet COPEAU lors de l'atelier. L'objectif de cet atelier est l'échange interactif des expériences et des approches de protection des ressources en eau.

Les participants ont discutés en groupes de travail les techniques spécifiques de protection et de contrôle de la pollution des eaux. Une visite de terrain a été effectuée aux ouvrages d'approvisionnement en eau (zones de protection dans le Nord de la Jordanie) et l'expérience de la Jordanie pour une meilleure gestion de l'eau et sa conservation a été mise en relief.

A l'issue de la réunion, les participants ont élaboré une "Déclaration de la Mer Morte" sur la protection de l'eau. (voir Annexe 14).

IV. Evaluation de l'Etat d'avancement du projet

Depuis le 1 janvier 2008, le projet a bien avancé au niveau des différentes activités : renforcement de l'équipement, manuel de procédures et formations. Cependant, contrairement à ce qui avait été

appréhendé lors de la formulation de la proposition de projet, l'organisation des activités est amenée à être aménagée par rapport au planning initialement prévu.

Au niveau du renforcement de l'équipement, les retards liés à l'appel d'offres pour l'acquisition de 2 laboratoires mobiles sont essentiellement liés à la nature du marché qui porte sur un matériel à adapter et non conventionnel et aussi aux procédures administratives en vigueur en Tunisie et auxquelles le projet est soumis. Par ailleurs, dès l'approbation de la Commission Ministérielle des Marchés du résultat infructueux du premier appel d'offre, la cellule de projet a immédiatement relancé un nouveau appel d'offres international et 2 fournisseurs ont à ce jour été sélectionnés pour remettre leur offre financière à l'ANPE.

En ce qui concerne le manuel de procédures, une première raison du retard tient au fait que le début de la tâche a dû être postposée en raison de la nécessité de commencer le projet par l'établissement du cahier des charges des spécifications techniques des laboratoires mobiles et de leur équipement, nécessaire au lancement dans les temps de l'appel d'offres pour leur acquisition. En outre, la charge de travail liée à la conception et à la rédaction du manuel de procédure s'est avérée beaucoup plus conséquente que ce qui avait été prévu lors de la formulation du projet. En effet, la réalisation du manuel de procédure a nécessité un travail préalable très important de compilation de l'information existante afin de s'assurer de la complémentarité de ce qui est proposé dans le manuel de procédures. Le manuel de procédure constitue vraiment l'épine dorsale du projet. Il était donc normal d'y consacrer le temps nécessaire afin d'assurer la qualité des résultats du projet et la pertinence pour la poursuite des activités du réseau de contrôle et de la surveillance de la pollution des eaux en Tunisie. Comme expliqué plus haut, la validation du manuel de procédure se fait en plusieurs étapes : une première validation a été réalisée par le comité de pilotage, une deuxième se fait actuellement par le laboratoire existant et lors des formations, la troisième et la définitive se fera du 1 janvier 2009 au 31 décembre 2009 à l'occasion des campagnes de mesures et d'échantillonnage dans tout le territoire tunisien.

La tâche « Diffusion des résultats » a débuté comme prévu par la diffusion d'un rapport annuel 2007, la réalisation du site Internet, l'organisation d'un séminaire et l'édition du bulletin N°1.

V. Calendrier prévisionnel pour la période du 16 juillet au 15 décembre 2008

		2008					
		J	A	S	O	N	D
A	Gestion et rapports à la CE				Mission de coordination n°4 à l'Aquapôle		
B	Elaboration d'un manuel de procédure			Etape de validation lors de visite technique n°2			
C	Renforcement de l'équipement existant	Suivi avec la CMM	Contrat avec le fournisseur	Suivi avec le fournisseur			Réception du matériel
D	Renforcement de la compétences/formation			Visite technique n°2 à Liège			Préparation de la session de formation avec le fournisseur



E	Démonstration des procédures par des campagnes de mesures	Contrôle des milieux récepteurs					
F	Diffusion des résultats	Rédaction et Parution du Bulletin N°1				Rédaction du Bulletin N°2	Rédaction et Parution du Bulletin N°2

Partie II- Rapport Financier

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Réponses aux remarques et recommandations formulées par la CE suite à la remise du rapport d'avancement n°2 du projet COPEAU
- Annexe 2 : Contrats des 3 techniciens supérieurs et d'une assistante au projet COPEAU et contrats de Mr Xavier DETIENNE et Véronique GOSSELAIN
- Annexe 3 : Feuille de présence du Personnel du projet (time-sheets)
- Annexe 4 : Procès Verbal de la réunion du comité de pilotage du 16 janvier 2008
- Annexe 5 : Rapport de mission de présentation du manuel de procédure de Mme Véronique GOSSELAIN, à Tunis en janvier 2008
- Annexe 6 : Rapport de mission de Mr Xavier DETIENNE, à Tunis en janvier 2008
- Annexe 7 : Rapport de la mission de Mme Véronique GOSSELAIN à Tunis en mars 2008, consacrée à la première session de formation COPEAU en Tunisie
- Annexe 8 : Cours, ateliers et exercices donnés par Mr Louis VANDEVENNE (CEBEDEAU) et Prof. F. MEHNNI, lors de la première session de formation COPEAU en Tunisie
- Annexe 9 : Rapport relatif au séminaire du 25 mars 2008
- Annexe 10 : Revue de Presse sur le projet COPEAU
- Annexe 11: Folio du projet COPEAU
- Annexe 12: Poster du projet COPEAU
- Annexe 13 : Logo du projet COPEAU
- Annexe 14 : Rapport de la mission de Monsieur Mohamed BEN HASSINE en Jordanie en juin 2008)
- Annexe 15 : Etat financier du projet
- Annexe 16 : Rapport de dépouillement de l'appel d'offres international N°2/2008 relatif à l'acquisition de 2 laboratoires mobiles
- Annexe 17 : Rapports annuel 2007 relatif aux résultats des campagnes de mesures du réseau de contrôle de qualité d'eau en Tunisie

